

Menthe poivrée

Réf. technico-économique
Fiche-expérience en PPAM diversifiées



AGRIBIO 04
L'Agriculture BIO
des Alpes de Haute-
Provence



AGRIBIO 05
Les Agriculteurs
Biologiques des
Hautes-Alpes



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

OBJECTIFS DE NOS FICHES

Du fait de la diversité des systèmes de production en PPAM, ces fiches plantes à parfum, aromatiques et médicinales sont classées en 2 groupes en fonction de la typologie des fermes :

1. **Cultures mécanisées** (mécanisation (tracteur) - emploi de salariés permanents + saisonniers)
2. **Cultures peu mécanisées** (peu de mécanisation - petites surfaces - peu de saisonniers)

Le but de ce document est de transmettre des retours d'expérience d'itinéraires techniques d'exploitants en PPAM (activité principale ou de diversification), en bio, de PACA. Une page par ferme leur est donc dédiée. Les dernières pages présentent les investissements des exploitants en lien avec l'atelier PPAM.

Méthodologie et mise en page : Agribio 84



Menthe poivrée - Mécanisée - Saison 2022

La menthe poivrée (*Mentha piperita*) est une plante herbacée vivace et stérile, qui appartient à la famille des Lamiacées. Elle est issue du croisement entre la menthe aquatique (*Mentha aquatica*) et la menthe verte (*mentha spicata*). Elle se reconnaît à ses feuilles oblongues, dentelées et foncées (vertes ou rouge-violacées), à ses tiges carrées dressées de couleur rougeâtre et à ses rhizomes longs. Elle fleurit en juillet ; les fleurs sont en épis et leurs pétales sont rose pâle ou blancs. Il en existe plusieurs variétés (*sylvestris*, *vulgaris*, *officinalis*) et de nombreux clones français et étrangers (Hongroise, Milly-la-Forêt, Digne-P38 sélectionnée pour sa résistance à la rouille, etc.).

Elle peut s'implanter dans la plupart des sols, drainant mais pas trop, avec une bonne teneur en humus, suffisamment meuble pour bien implanter son système racinaire peu profond. Le travail du sol avant plantation (faux-semis) est ESSENTIEL pour diminuer la pression en adventices ! Elle peut se conduire de manière annuelle, ou rester en place entre 2 et 3 ans en fonction de l'enherbement. Il faut prévoir un délai de 4 ans entre 2 cultures de menthes ou plantes de la même famille.



Vincent TSCHANZ
EARL Le Chateau
Vitrolles (05)



Pierre SAUVAT
SCEA CADEVI
EARL Sainte Magdelaine
Valensole (04)

Ressources techniques sur la menthe poivrée

Menthe poivrée, Chambre Agriculture Jura, 2022

> Bio, plutôt peu mécanisé, basé sur des retours d'expériences de 9 prod. de Bourgogne Franche-Comté

La menthe poivrée en grande culture, FNAB, 2021

> Bio, mécanisé, basé sur des publications et des retours d'expériences de producteurs

Menthe poivrée bio (feuilles séchées), CIVAM DE L'OASIS, 2019

> Bio, mécanisé, basés sur des retours d'expériences de 2 producteurs de Champagne

Produire de la menthe poivrée, Chambre Agri. Drôme, 2011

> Bio, mécanisé, basé sur une moyenne de producteurs de la Drôme

Menthe poivrée, ITEIPMAI, 2011

> Revue de nombreuses connaissances scientifiques et techniques sur la plante (pas spécifique bio)

Menthe poivrée, Agridea, 2010

> Bio, plutôt mécanisé, basé sur une moyenne de producteurs Suisse



Vincent TSCHANZ

EARL Le Chateau

Vitrolles (05)



MENTHE POIVRÉE

Distillation

Variété Micham

Age : 1ère année

Surface : 1 ha

Rdt : 5,9 kg HE/ha (1,1 T frais/ha)

Prix : 160 €/kg HE

Ferme en arboriculture et
plantes à parfum, aromatiques
et médicinales

Carte d'identité



Installation : 2004



Certification AB



2 UTH
EARL Le Château

Productions :

SAU totale : 35 ha

SAU PPAM : 2 ha

2 espèces : menthe poivrée et
mélisse

Chiffre d'affaires (2022) :

PPAM : 700 €

Total : 130 000€ (moyenne sur
les 5 dernières années)

Vente PPAM :

100% à Acanthis Laboratoire

Pratiques:

Tout mécanisé

Place de la culture

Menthe poivrée de 1ère année,
premier essai de culture de PPAM
pour la distillation, restera 4 ans.

Description de la parcelle

Sol reconstitué (ancienne gravière),
très hétérogène, plutôt limoneux et
caillouteux. Altitude 500 m, pas de
pente. Précédent luzerne (5 ans)
puis orge.



ITINÉRAIRE TECHNIQUE



Retour d'expérience
sur une année de
plantation

2021

06/09

Ramassage de pierres - 15 h/ha

Fendt + benne, 3 personnes

2022

9/05

Préparation du sol - 4 h/ha

Deutz + cover crop

15/05

Préparation du sol - 4 h/ha

Deutz + vibro + rouleau

24-25/05

Plantation - 56 h/ha

Fendt + planteuse Acanthis, 25 000 plants/ha

11/06

Binage - 2 h/ha

Fendt + cultivateur (deux dents droite de chaque coté de
la culture et trois cœurs de chaque cotés)

15/06

Fertilisation - 1 h/ha

Fendt + accord, engrais 3-3-2, 800 kg/ha

29/06

Désherbage - 1 h/ha

Fendt + herse étrille

14-15/07

Désherbage manuel - 18 h/ha

11/08

Binage - 2 h/ha

Fendt + cultivateur

06/09

Désherbage manuel - 8 h/ha

6-7/09

Récolte - 24 h/ha

Récolteuse Acanthis (mal adaptée, estimation d'un tiers de
récolte en moins)

16/09

Désherbage manuel - 8 h/ha

28/09

Protection - 2 h/ha

Mise en place d'un parc anti-gibier

Arrosage - 1 h/ha

Enrouleur, 15 à 20 mm :
avant et après la
plantation, puis environ
tous les 15 jours (juin à
septembre)



ZOOM sur la récolteuse...

Cette plantation a été réalisée dans le cadre du projet Végét'Alpes*, en collaboration avec Acanthis Laboratoire. La récolteuse et la planteuse, achetées par Acanthis, sont mises à disposition (gratuitement) des producteurs. Les réglages de la récolteuse n'ont pas été faits de manière optimale et Vincent estime qu'un tiers de la récolte potentielle est resté sur pied. Pour 2023, il prévoit de faire un ramassage de pierres dans le rang afin de pouvoir régler la lame de coupe plus bas, et ajoutera des rabatteurs pour relever les tiges.

*Végét'Alpes : projet LEADER 2021-2023 de développement de la filière PPAM dans les Hautes Alpes

Pierre SAUVAT
SCEA Cadevi
EARL Ste Magdeleine
Valensole (04)



MENTHE POIVRÉE

Herboristerie et Distillation

Variétés 104 et Milly

Age : 1ère année - Surface : 1000 m²
Rdt croisière : 800 kg/ha feuilles séchées
non triées OU 20 kg d'HE/ha
Prix : 550 €/kg d'HE (vente directe)

Ferme en plantes à parfums
aromatiques, producteur
semences et grandes cultures

Carte d'identité



Installation
1986



Certification AB



2,5 UTH
Statut juridique
SCEA + EARL

Production PPAM :
29 ha dont 19 ha de lavandin

Chiffre d'affaires (2021) :
Total : 89 000 €
PPAM : 23 000 €

Vente :
15 % vente directe - 85 % vente en
laboratoires et en gros

Pratiques :
Mécanisation mais beaucoup de
travail manuel reste nécessaire
Présence d'irrigation
Travail du sol à 25 cm
Apport de fertilisation organique

Place de la culture

Menthe poivrée plantée en 2022,
précédent Calendula ; conservée 2
ans et plus selon enherbement
Plants achetés à l'EARL du Tilleul ou
Duplan de Provence

Description de la parcelle

Sol argilo-limoneux avec la
nappe à 1 m en hiver mais 3-4 m
en été
Pression adventice moyenne

ITINÉRAIRE TECHNIQUE



Janvier

Broyage à ras du précédent (calendula) - 0,5 h/ha

Tracteur 80-90 chx + broyeur à marteaux 3 m, 1 personne

Février

Labour dressé à 0,25 m - 1,5 h/ha

Tracteur 150 chx + Charrue 5 socs, 1 personne

Mars

Aplanissement et ameublissement - 1 h/ha

Tracteur 150 chx + Déchaumeur à disques 3 m
1 personne

Mars/
Avril

Affinage du sol et faux semis - 2 h/ha

Tracteur 120chx + Herse rotative 3 m
1 personne, 2 passages

Mai

Plantation en planche - 44 h/ha

Planche de 1,5 m de large avec 2 rangs de menthe espacés de 50 cm
entre rang et 28 cm entre plants, 45 000 plants/ha
Tracteur 80-90 chx + planteuse Ferrari à godets, 4 personnes

Mai

Décompactage de l'inter-rang - 2 h/ha

Tracteur 120chx + 2 lames de striptill autoconstruit, 1 personne

Juin

Fertilisation organique 600 kg/ha de 10-4-0 - 1,5 h/ha

Tracteur 90 chx + Trémie frontale avec localisateur sur la planche
1 personne

Juin

Binage - 1,5 h/ha

Tracteur 60 chx + Bineuse monosem supercrop sur le rang
1 personne

Juillet

Ecimage-récolte à 4-5 cm - 1,5 h/ha (4 km/h)

Tracteur 100 chx + Machine à tambour Bonino, 1 personne
Objectif : fortifier les plants

Sept.

Fertilisation organique 600 kg/ha (10-4-0) - 1,5 h/ha

Tracteur 90 chx + Trémie frontale avec localisateur sur la planche
1 personne

Sept.

Récolte - 2 h/ha (4 km/h)

Tracteur 100chx + Machine à tambour Bonino, 1 personne

Octobre

Binage - 1,5 h/ha - 1-2 km/h

Tracteur 60chx + Bineuse monosem supercrop sur le rang
1 personne

Courant
l'année

5-6 désherbages manuels pour le rang - 135 h/ha/an

Au regard de la pénibilité, importance de travailler en équipe

Arrosage aux sprinkler
1 gros arrosage à plantation
PUIS 2-3 h tous les 2-3 j pendant 10 j
PUIS 1 arrosage toutes les semaines
A faire varier en fonction du SOL et
du CLIMAT



BILAN TEMPS DE TRAVAIL & ECONOMIE

Les charges présentées dans cette fiche ne constitueront que des données indicatives. Toute utilisation individuelle devra tenir compte de la réalité de l'exploitation et des choix de conduite de cultures. De plus, généralement en vente directe c'est la diversité de productions qui apporte la viabilité économique du système.

PRINCIPALES CHARGES

En €/ha	Tschanz	Sauvat
Charges main d'oeuvre	2280 € 169 heures	4 400 € 326 heures
Plants (pour 4 ans)	5200 € 25 000 plants/ha	11 750 € 47 000 plants/ha
Engrais organiques	300 € 800 kg 3-3-2	552 € 2 X 600 kg/ha
Eau Irrigation	1 300€	900 € 3000 m3/ha

TEMPS DE TRAVAIL

Opérations (heures/ha)	Tschanz	Sauvat
Préparation sol + Plantation	75	182
Entretien	42	142
Récolte	24	2
TOTAL	141	326

INVESTISSEMENTS MATERIELS

En € (HT)	Tschanz	Sauvat
Tracteurs	15 000€ (occasion)	
Broyeur à marteaux		10 000 €
Charrue 5 socs		20 000 €
Déchaumeur/Cover crop	1 500€ (occasion)	18 000 €
Herse étrille/rotative	4 900€	18 000€
Vibro/Rouleau/Culti	400€ + 1 100€ + 500€ (occasion)	
Planteuse à godets	0 €	3800 € (occasion)
Fertilisation	3 000€	1500 € (occasion)
Bineuse sur le rang		10 000 €
Récolteuse	0 €	12 000 € (occasion)
Enrouleur	7 000€	

Données utilisées

CHARGES DE MAIN D'OEUVRE :

13,5 €/h : SMIC horaire brut d'un salarié

On compte ainsi le temps de travail des exploitants et celui des salariés, même si nous savons que les exploitants ne se rémunèrent pas au SMIC. Il s'agit de faciliter le calcul, ce qui nécessite d'interpréter les données avec du recul.

AUTRES CHARGES : :

Dans les charges, ne sont pas indiquées : charges de mécanisation, charges d'irrigation, charges de commercialisation et charges de structure.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Agribio 04 : Mégane Véchambre

06 29 64 24 33 - conseillerppam@bio-provence.org

Agribio 05 : Coralie Gaboriau

07 50 03 74 56 - ppam05@bio-provence.org

Chambre Agri. 04 : Sarah Parent

06 79 95 02 64 - sparent@ahp.chambagri.fr

Réalisation : 2022

Fiche réalisée par Agribio 04, Agribio 05 et la Chambre d'Agriculture 04

Travail financé dans le cadre de :

- la subvention du Conseil Régional SUD-PACA allouée à Agribio 04 et Agribio 05 pour 2022
- la subvention du Conseil Départemental 04 allouée à Agribio 04 pour 2022
- la subvention CASDAR 2022 allouée à la Chambre d'Agriculture 04

Crédit photo : Jean Christophe Raffin (Les Senteurs du Ventoux), Agribio 04, Agribio 05



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

